



ANNEXE 1

Mode de sélection aux compétitions de référence

Accéder à une sélection est le résultat d'un processus de progression aux entraînements et sur les résultats en compétitions internationales préparatoires validées dans le plan de performance individuel annuel. Ce processus est suivi par la direction de la Performance composée du directeur de la performance, du responsable des équipes de France senior, du responsable des équipes de France jeunes et des entraîneurs nationaux du simple et du double senior.

Les sélections sur les évènements de référence seront validées par le DTN sur proposition du directeur de la performance en collaboration avec l'élus de référence de la performance. Le DTN est le garant de l'application des règles de sélection et peut se réserver le droit de proposer ou de refuser l'inscription de joueurs ou de joueuses sur la base des performances réalisées et du potentiel avéré.

Les critères de sélection retenus exposés ci-dessous prennent en compte les ambitions de performance collectives de la Fédération :

- 🏸 **Top 3** au Championnat d'Europe individuel ou aux jeux européens en simple ou en double ;
- 🏸 **Top 16** au Championnat du monde individuel en simple ou en double ;
- 🏸 **Top 4** minimum au championnat du Monde Para-Badminton ;

- 🏸 **Finaliste** en homme et femme de l'EMWTC ;
- 🏸 **Top 8** à la Thomas Cup et à la Uber Cup ;

- 🏸 **Finaliste** au Championnat d'Europe par équipe Mixte ;
- 🏸 **Top 8** à la Sudirman cup.

Le niveau d'exigence minimal fédéral pour prétendre à être sélectionné pourra être supérieur aux règlements BWF. Ce niveau est déterminé par le DTN sur proposition du Directeur de la performance sportive.

SENIOR BADMINTON

Pour la compétition individuelle européenne et mondiale de l'année 2024 :

- 🏸 **Championnat d'Europe du 8 au 14 avril 2024 Saarbrücken (Allemagne)**
 - Annonce de la sélection au plus tard mi-mars 2024

Les critères de sélections qui concernent les joueurs et joueuses dans leur discipline prioritaire : en simple homme ou simple dame, en double mixte, en double homme ou double dame, sont les suivants :

- 🏸 Sont sélectionnés directement pour le championnat d'Europe individuel en simple et en double les joueurs :
 - Du **top 32 mondial** sur la liste du « **BWF World Rankings** » au moment de la sélection ;
 - **Numéro 1 français** du « **BWF World Rankings** » et **en position de qualifiable sur la première liste** de BEC ;
- 🏸 Si un joueur en dehors des critères de qualification directe se trouve en position de qualifiable, alors il pourra éventuellement être sélectionné par le DTN sur proposition du directeur de la performance en collaboration avec l'élus de référence sur les repères de performance suivants :

- Nombre de **victoires sur un Top 25 mondial** ;
- **Résultats internationaux significatifs** en lien avec les objectifs et les repères de performances fixés dans le plan de performance individuel annuel ;
- Identification sur la liste des **joueurs « Los Angeles 2028 »**.

Jeux olympiques du 27 juillet au 5 août 2024 à Paris

- Annonce de la sélection par le CNOSF au plus tard le 8 juin 2024

Règlement validé par le CNOSF :

La FFBaD propose des règles internes de qualification olympique venant s'ajouter aux règles de qualification de la BWF.

Nos objectifs au travers de la définition de ces règles internes sont :

- De donner une dimension supplémentaire à la qualification pour produire de la haute performance.
- De fixer des objectifs ambitieux mais réalistes pour s'assurer la qualification de nos joueurs(se) dans un respect de la recherche de la performance maximale.
- De s'assurer que le niveau de nos joueurs pour se qualifier aux jeux de Paris soit au niveau minimum à celui requis pour les JO précédent, afin de continuer notre chemin vers la haute performance.

Ainsi la FFBaD propose de fixer pour les joueurs de simples dame et homme un niveau minimum de classement pour se qualifier et de départager les éventuels qualifiables pluriels, si leur classement mondial est proche (10 places max), par leurs victoires significatives sur des joueurs(ses) du top 10 mondial.

Dans les tableaux de double, la FFBaD propose de qualifier systématiquement la ou les paires qualifiée(s) en double ou en mixte par la « Race to Paris » et de départager nos éventuels qualifiables pluriels, si leur classement mondial est proche (10 places max), par leurs victoires significatives sur des paires du top 10 mondial.

La FFBaD complète comme suit la règle définie en la matière par la BWF :

- Simple Homme :
 - Classement mondial minimal requis : **Top 50 BWF** au moment de la qualification,
 - Sélection automatique du ou des joueurs (2 maximum) qualifié(s) en position de tête de série (Top 16 du classement « Race to Paris »),
 - En cas de présence de plusieurs joueurs dans le Top 50 BWF et hors du Top 16 « Race to Paris » qui présentent un écart de classement BWF inférieur ou égal à 10 places, le nombre de victoires en tournoi sur les joueurs Top 10 mondiaux au classement BWF durant la période de qualification olympique du 1^{er} mai 2023 au 28 avril 2024 sera déterminant (significatif à partir de 3).
S'il y a égalité au nombre de victoires en tournoi sur Top 10 mondiaux le classement BWF sera déterminant.
 - Si un seul joueur est présent dans le Top 50 au classement BWF, sa sélection sera proposée à la CCSO.
- Simple Dame :
 - Classement mondial minimal requis : **Top 60 BWF** au moment de la qualification,
 - Sélection automatique de la ou des joueuses (2 maximum) qualifiée(s) en position de tête de série (Top 16 du classement « Race to Paris »),
 - En cas de présence de plusieurs joueuses dans le Top 60 BWF et hors du Top 16 « Race to Paris » qui présentent un écart de classement BWF inférieur ou égal à 10 places, le nombre de victoires en tournoi sur les joueuses Top 10 mondiales au classement BWF durant la période de qualification olympique du 1^{er} mai 2023 au 28 avril 2024 sera déterminant (significatif à partir de 3).

S'il y a égalité au nombre de victoires en tournoi sur Top 10 mondiales le classement BWF sera déterminant.

- Si une seule joueuse est présente dans le Top 50 au classement BWF, sa sélection sera proposée à la CCSO.

- Doubles et mixtes :

- Sélection automatique si une seule paire qualifiée en position de tête de série (Top 8 classement « Race to Paris »).
- Sélection automatique de la ou des 2 paires qualifiées en position de top 8 au classement « Race to Paris »
- En cas de présence de plusieurs paires en position de qualifiables et hors du top 8 au classement « Race to Paris », le nombre de victoires en tournoi sur des paires du top 10 mondial durant la période de qualification olympique du 1^{er} mai 2023 au 28 avril 2024 sera déterminant (significatif à partir de 3). S'il y a d'égalité sur le nombre de victoires en tournoi sur des top 10 mondial au classement BWF sera déterminant.

Pour les compétitions par équipe mondiales et européennes de l'année 2024 :

👉 **Championnat d'Europe par équipe EMWTC du 14 au 18 février 2024 à Lodz (Pologne)**

- Annonce de la sélection finale au plus tard mi-janvier 2024

👉 **Championnat du monde par équipe mixte / Thomas et Uber Cup du 28 avril au 5 mai 2024**

- Annonce de la sélection au plus tard fin mars 2024

Les sélections seront proposées pour chaque épreuve au DTN par le directeur de la performance après analyse du niveau de performance des joueurs et joueuses en tenant compte du classement mondial, du nombre de victoires sur un Top 25 mondial, et des résultats récents significatifs sur les tournois internationaux. En l'absence de résultats significatifs sur la période, le directeur de la performance, en collaboration avec le responsable des équipes de France senior, proposera la mise en place d'actions supplémentaires pour aider à la prise de décision.

SENIOR PARA-BADMINTON

Pour la compétition individuelle mondiale de l'année 2024 :

👉 **Championnat du Monde du 20 au 25 Février 2024 à Pattaya (Thaïlande)**

- Annonce de la sélection une semaine après la parution de la 1^{ère} liste BWF des qualifiés.

Les critères de sélection qui concernent les joueurs ou joueuses de nationalité française dans leur discipline, sont les suivants :

👉 Sont sélectionnables les joueurs :

- Identifiés dans un tableau **présent** au programme **des Jeux paralympiques 2024** classés dans le Top 8 sur la liste du « **BWF World Ranking** » au moment de la sélection ;
- Identifiés dans un tableau **non présent** au programme **des Jeux paralympiques 2024** classés numéro 4 mondial sur la liste du « **BWF World Ranking** » au moment de la sélection.

Pour être sélectionnable, les paires doivent être constituées de joueurs et joueuses de nationalité française.

Les joueurs qualifiés par les instances internationales paralympiques, mais ne remplissant pas les critères de sélection de la FFBad, pourront prendre part à la compétition à titre individuel. A ce titre, ils ne feront pas partie de l'Equipe de France.

Pour la compétition par équipe mondiale de l'année 2024 :

🏸 **Championnats du monde par équipe du 30 septembre 2024 au 5 Octobre 2024**

- Annonce de la participation de l'équipe de France en fonction des dates officielles à venir

Les critères de sélection concernent les joueurs, ses dans leur discipline prioritaire, en fonction des besoins de l'équipe pour assurer toutes les rencontres, sont les suivants :

- Être engagés dans un **projet de Haute Performance** ;
- Classés dans le **top 250 mondial** sur la liste du « **BWF World Rankings** » au moment de la sélection ;
- **Ayant gagné au moins un tournoi BE U19 ou senior.**

🏸 Si les critères sont remplis pour l'inscription d'une équipe de France aux championnats d'Europe Juniors, l'équipe sera constituée en priorité par les joueurs sélectionnés pour la compétition individuelle. Si l'effectif n'est pas suffisant pour présenter une équipe solide (au moins 2 SH, 2 SD, 3 joueurs de double et 3 joueuses de double), des joueurs ou joueuses pourront éventuellement être sélectionnés par le DTN sur proposition du Directeur de performance en collaboration avec le responsable national jeunes, le responsable du collectif U19 et les élus de référence de la performance sur les repères de performance suivants :

- **Résultats internationaux significatifs** (chez les seniors et chez les jeunes) en lien avec les objectifs et les repères de performances fixés dans le plan de performance individuel annuel.

🏸 **Championnats du monde individuel du 7 au 13 Octobre 2024**

- Annonce de la sélection en fonction des dates officielles à venir

Les critères de sélection qui concernent les joueurs et les joueuses dans leur discipline prioritaire, pour maximum 4 places en simple hommes et en simple dame, maximum 4 paires en mixte, 3 en double hommes et en double dames, sont les suivants :

🏸 Sont sélectionnables prioritairement les joueurs :

- Engagés dans un **projet de Haute Performance** ;
- Classés dans le **top 250 mondial** sur la liste du « **BWF World Rankings** » au moment de la sélection ;
- **Ayant gagné au moins un tournoi BE U19 ou senior.**

🏸 Si les quotas ne sont pas remplis, des joueurs ou joueuses pourront éventuellement être sélectionnés par le DTN sur proposition du Directeur de performance en collaboration avec le responsable national jeunes, le responsable du collectif U19 et les élus de référence de la performance sur les repères de performance suivants :

- **Résultats internationaux significatifs** en lien avec les objectifs et les repères de performances fixés dans le plan de performance individuel annuel ;
- Position sur « **BWF World Rankings** » : **Top 400 pour un U19 ou Top 500 pour un U17.**

Pour les compétitions européennes de l'année 2024 :

🏆 6 Nations (individuel et par équipe mixte) du 28 mars au 1^{er} avril 2024 (SUEDE)

- Annonce de la sélection durant la première semaine de février 2024

La sélection est la même pour la compétition individuelle et par équipes. Les critères de sélection qui concernent les joueurs et joueuses nés en 2008 et après dans leur(s) discipline(s) prioritaire(s), pour maximum 5 places en simple hommes, en simple dames, en double mixte et 3 places en double hommes et en double dames, sont les suivants :

- 🏆 Sont sélectionnés directement les joueurs.ses :
 - **Top 1 en simple hommes et simple dames au classement FRI U17** au 05/02/2024 ou **1^{ère} paire en double hommes, double dames et double mixte** si constituée des Top 1 et 2 au classement FRI U17.
Attention, participation obligatoire **aux 2 premiers CEJ** (sauf si contre-indication avec certificat médical)
- 🏆 Tout joueur, en dehors des critères de qualification directe, pourra éventuellement être sélectionné par le DTN sur proposition du Directeur de la performance en collaboration avec l' élu de référence de la performance en fonction des résultats, du niveau d'acquisition du sens du jeu couplé aux 7 priorités hautes du PFJJ tactico-technique ainsi que des attitudes mentales.

Rappel du règlement FRI U17

Les 4 meilleurs résultats lors des compétitions suivantes seront retenus pour calculer les points acquis :

- 🏆 Tous les tournois IC, IS, FS, U19, U17, CEJ 1 et 3 et CF Senior

Définition nb de points à posteriori en fonction des joueurs de nations réputées fortes ayant réellement joué dans chaque tableau : 4 joueurs (SH SD) / 4 paires (double)s meilleurs danois/asiatiques/meilleurs russes et top 6 français OU moins de 4 OU aucun ?

| | IC | IS | FS | CF senior | U19-A | U19-B + Denmark U19 Odense | U19-C U17-A + Denmark U17 | U-19-D U-17-B | U-17-C | U17 ciblés au moins 4 joueurs/paires Dk/russes ou asiatiques ou autre top 6 français dans le tableau considéré | U17 ciblés avec 1 à 3 meilleurs joueurs/paires Dk/russes ou asiatiques ou autre top 6 français dans le tableau considéré | U17 sans aucun joueurs/paires top 6 Dk/russes ou asiatique ou autre top 6 français dans le tableau considéré | CEJ 1 et 3 |
|------------------|------|------|------|-----------|-------|----------------------------|---------------------------|---------------|--------|--|--|--|------------|
| Vainqueur | 4000 | 2500 | 1700 | 2000 | 2000 | 1250 | 850 | 640 | 480 | 750 | 640 | 480 | 750 |
| Finaliste | 3400 | 2130 | 1420 | 1700 | 1700 | 1065 | 710 | 535 | 405 | 625 | 535 | 405 | 625 |
| 3/4 | 2800 | 1750 | 1170 | 1400 | 1400 | 875 | 585 | 440 | | 515 | 440 | | 515 |
| 5/8 | 2200 | 1370 | 920 | 1100 | 1100 | 685 | 380 | | | | | | |
| 9/16 | 1520 | 920 | 600 | 760 | 760 | 380 | 260 | | | | | | |

U19-A = Junior International Grand Prix

U19-B = Junior International Challenge, + Denmark U19 Odense

U19-C = Junior International Series

U19-D = upgraded Junior Future Series tournaments

U17-A = U17 International Grand Prix + Denmark Finen

U-17-B = U17 International Challenge

U-17-C = U17 International Series

A partir de
2024

Pour marquer les points associés au stade atteint dans le tournoi, le joueur devra avoir gagné au moins un match sur le terrain.

Les matches effectués dans des rencontres par équipes ne sont pas pris en compte.

Le classement est mis à jour après chaque compétition.

Pour les compétitions européennes de l'année 2024 :

🏆 **Championnat d'Europe du 11 au 14 septembre 2024 à Suwalki (Pologne)**

- Annonce de la sélection pendant la semaine 20, entre le 15 et le 19 mai 2024.

Les critères de sélection qui concernent les joueurs et joueuses dans leur(s) discipline(s) prioritaire(s), pour maximum 2 places dans chaque tableau, sont les suivants, (parmi ceux ayant au moins participé au CEJ 1 et 3, ainsi qu'à une compétition internationale) :

- 🏆 Sont sélectionnés directement les joueurs et les joueuses :
 - **Top 1 en simple hommes et simple dames au classement FRI U15** au 12 Mai 2024 et **1^{ère} paire en double homme, double dames et double mixte** si constituée des Top 1 et 2 au classement FRI U15.
- 🏆 Tout joueur, en dehors des critères de qualification directe, pourra éventuellement être sélectionné par le DTN sur proposition du Directeur de la performance en collaboration avec l' élu de référence de la performance sur les repères de performance suivants :
 - **Les résultats sur les compétitions internationales puis nationales** ;
 - **Les progrès réalisés** au cours de l'année et **le niveau de jeu atteint** au moment de la sélection ;
 - **L'attitude globale du joueur tout au long de la saison** (concentration, combativité, rigueur, écoute, adaptabilité...).

Rappel du règlement FRI U15

Les 5 meilleurs résultats lors des compétitions suivantes, entre le 1^{er} août 2023 et le 12 mai 2024, seront retenus pour calculer les points acquis :

- 🏆 Les tournois du circuit européen U17, U19 A/B/C et Senior IC/IS/FS ;
- 🏆 Les tournois du circuit européen U15 (3 résultats max) parmi Talence 08/23, Suède 11/23, Spanish 11/23 et Strasbourg 01/24 ;
- 🏆 Les CEJ 1, 3 et 5 de la saison

| | IC | IS | FS | U19-A | U19-B | U19-C | U17 | U15 | CEJ |
|-----------|------|------|------|-------|-------|-------|-----|-----|-----|
| Vainqueur | 4000 | 2500 | 1700 | 2000 | 1250 | 850 | 850 | 580 | 420 |
| Finaliste | 3400 | 2130 | 1420 | 1700 | 1065 | 710 | 710 | 420 | 260 |
| 3/4 | 2800 | 1750 | 1170 | 1400 | 875 | 585 | 585 | 260 | 100 |
| 5/8 | 2200 | 1370 | 920 | 1100 | 685 | 380 | 380 | - | - |

U19-A = Junior International Grand Prix

U19-B = Junior International Challenge

U19-C = Junior International Series

Pour marquer les points associés au stade atteint dans le tournoi, le joueur devra avoir gagné au moins un match sur le terrain

Les matches effectués dans des rencontres par équipes ne sont pas pris en compte

Le classement est mis à jour chaque semaine